

SCFI
Société a Responsabilité Limitée
au capital de 400.000 euros
Siège social : Lieudit Lespignes
47340 SAINT ROBERT
481 584 175 R.C.S. AGEN

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE
L'ASSOCIE UNIQUE
DU 23 AVRIL 2012

L'an deux mil douze, le 23 avril, à 18 heures 30,

La soussignée Béatrice CAZEILS, agissant en qualité de représentante de l'indivision de Monsieur Serge CAZEILS selon décision des coïndivisaires en date de ce jour et annexée au présent procès-verbal, Associé Unique décédé le 22 avril 2012 de la société SCFI, Société A Responsabilité Limitée au capital de 400.000 euros,

A pris les décisions suivantes :

ORDRE DU JOUR

- Nomination du gérant en remplacement du gérant décédé.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé Unique décide de nommer à compter de ce jour en qualité de nouveau gérant, en remplacement de Monsieur Serge CAZEILS, décédé :

- Madame Béatrice CAZEILS, née le 6 septembre 1962 à AGEN (47), demeurant « Lespignes » - 47340 SAINT-ROBERT, et ce pour une durée indéterminée.

La rémunération de Madame Béatrice CAZEILS sera fixée ultérieurement.

Madame Béatrice CAZEILS déclare qu'elle accepte les fonctions de gérant et qu'elle n'est frappée par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire lesdites fonctions au sein de la société.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Béatrice CAZEILS
*bon pour acceptation
des fonctions de gérante*
